

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° II-CF1685

présenté par

Mme Regol, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Fournier, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Taillé-Polian, M. Thierry, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrrière, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sebaihi, M. Taché et M. Bayou

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Économie »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Développement des entreprises et régulations	75 000 000	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	75 000 000
Stratégies économiques	0	0
Financement des opérations patrimoniales en 2024 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
<b>TOTAUX</b>	75 000 000	75 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement, inspiré d'une demande de l'intersyndicale des CCI de France, vise à annuler la baisse de crédits de 25 millions d'euros envisagée pour les chambres de commerce et d'industrie et

à, au contraire, s'aligner sur les préconisations du rapport de l'Inspection générale des finances en le passant à 575 millions.

Il est par conséquent proposé de transférer 75 millions en AE et CP du programme « Statistiques et études économiques » vers le programme « Développement des entreprises et régulation ».

Il est par ailleurs proposé au Gouvernement de lever le gage.